

**SOMMAIRE DES TRAVAUX RELATIFS AU
PROJET N° 68 du Plan stratégique 2016-2020 :**

Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel

Ce résumé ne traduit pas le contexte dans lequel se déroule les travaux (p. ex. pressions exercées par certains groupes, couvertures médiatiques engendrées, etc.) et les tâches de planification, d'organisation, de réalisation et de suivis en lien avec ces produits et livrables.

De plus, ces équipes reflètent la diversité de la communauté universitaire au sein des trois sites de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme) et d'experts sur les questions des violences sexuelles.

ÉQUIPE DE COORDINATION			
RÔLE ET RESPONSABILITÉS	PRODUITS ET LIVRABLES RÉALISÉS À CE JOUR (non exhaustifs... un aperçu)	PRODUITS ET LIVRABLES À VENIR À COURT TERME	PRODUITS ET LIVRABLES À RÉALISER DANS UN AVENIR RAPPROCHÉ
<p>L'Équipe de coordination coordonne la mise en œuvre du projet n° 68 du <i>Plan stratégique 2016-2010 : Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel</i> (Projet USVS).</p> <p>L'Équipe de coordination pilote les travaux et le CCUSVS alors que les groupes de travail sont sous la responsabilité du CCUSVS.</p>	<p>Les travaux du CCUSVS ont été lancés en janvier 2017, c'est-à-dire dès que la vice-rectrice responsable du Projet USVS a informé à l'ensemble de la communauté universitaire, en décembre 2016, la structure de fonctionnement relative à la mise en œuvre du projet.</p> <p>En date du 16 juillet 2017, il y a eu 29 rencontres de l'Équipe de coordination. À noter qu'il n'y a aucuns travaux durant la période estivale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charte de projet pour le CA • Plan d'action de l' <ul style="list-style-type: none"> ○ AN 1 – 2016-2017 ○ AN 2 – 2017-2018 ○ AN 3 – 2018-2019 • Bilan de l' <ul style="list-style-type: none"> ○ AN 1 – 2016-2017 ○ AN 2 – 2017-2018 • Planification et organisation des rencontres du CCUSVS, préparation du matériel afférent et réalisation des suivis en découlant. • Processus d'appel de candidatures et sélection des membres. • Document de réflexion et d'orientation des travaux du CCUSVS et de ses groupes de travail. • Plan d'action annuel des activités et initiatives, calendrier annuel de réalisation (incluant les outils promotionnels et un plan de match spécifique à la rentrée universitaire d'automne et d'hiver) et mise en œuvre en continu et en collaboration avec des partenaires internes et externes : 2017-2018, 2018-2019 <ul style="list-style-type: none"> ○ Planification et organisation des ateliers de formation ○ Développement d'outils de promotion : dépliants, macarons, affiches, fiches d'information, etc. ○ Élaboration de communications ciblées : messages de début et de fin d'année, capsules, ○ Échanges avec les partenaires clé, internes et externes, dans la mise en œuvre du plan d'action • Stratégie et plan de communication pour occuper davantage l'espace médiatique et mise en œuvre (courriel, Intranet, Facebook, téléviseurs, etc.) <ul style="list-style-type: none"> ○ Faits saillants des travaux du CCUSVS 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'AN 3 – 2018-2019 • Mise en œuvre du plan de match pour la rentrée universitaire d'automne 2018 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du plan de match pour la rentrée universitaire d'hiver 2019 • Principal extrait du Projet USVS : Plan opérationnel des recommandations pour une communauté universitaire exempte de violences à caractère sexuel : moyens (politiques, programmes, etc.), meilleures pratiques, conditions de succès, veille stratégique (réalités émergentes ou nouveaux enjeux), reddition de compte (en fonction des résultats attendus), plan de communication et de valorisation, mécanismes de suivis-monitorage (ex. statistiques anonymisées), plan d'amélioration continue (ex. normes), etc.

	<ul style="list-style-type: none"> o Bulletins d'information pour une université sans violence sexuelle o Q & R o Pages Web dédiées <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Sans oui, c'est non!</i> ▪ Projet USVS o Info Web de la direction o Communiqués de presse o Lettres ouvertes o Capsules Web <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'état d'avancement des travaux au Comité de santé, sécurité et de prévention (22 septembre 2017) • Appui au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans la tenue de la <i>Journée de réflexion – prévenir et contrer les violences à caractère sexuel sur les campus universitaires et dans les collèges du Québec</i> dans l'Outaouais • Participation à l'étude de l'organisme <i>Sans oui, c'est non!</i> ayant mené au rapport de consultation et recension préliminaire <i>Les situations à risque et les meilleures pratiques de prévention et d'intervention dans le contexte des activités d'accueil en milieu universitaire</i> • Participation à l'étude de l'Équipe ESSIMU portant sur le portrait des activités en matière de prévention des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur • Participation à l'étude du Groupe de travail sur les violences sexuelles de l'UQ visant à recueillir de l'information sur les initiatives déjà en place et sur la réflexion concernant une initiative commune pour l'ensemble des établissements du réseau de l'UQO • Soutien à la réalisation d'un projet sur la diversité sexuelle et de genre en vue d'obtenir un financement du MEES dans le cadre de la stratégie pour lutter contre l'homophobie et la transphobie • Identification en continu des meilleures pratiques, études, ressources, services et analyse et partage de l'information aux équipes par l'entremise de sommaires exécutifs et de présentation • Création, mise à jour et bonification en continu de l'Intranet dédié aux travaux du CCUSVS et de ses groupes de travail • Journal de bord des travaux du Projet USVS 		
--	---	--	--

COMITÉ CONSULTATIF POUR UNE UNIVERSITÉ SANS VIOLENCE SEXUELLE

MANDAT	PRODUITS ET LIVRABLES RÉALISÉS À CE JOUR (non exhaustifs... un aperçu)	PRODUITS ET LIVRABLES À VENIR À COURT TERME	PRODUITS ET LIVRABLES À RÉALISER DANS UN AVENIR RAPPROCHÉ
<p>Le <i>Comité consultatif pour une université sans violence sexuelle</i> (CCUSVS) a comme mandat de donner des conseils, de formuler des avis ou de faire des recommandations relativement au projet émanant de l'orientation stratégique « Enrichir l'expérience étudiante » du <i>Plan stratégique 2016-2020</i> de l'UQO : <i>Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel</i>. Plus précisément, il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir aux grandes orientations à privilégier dans le cadre de ce projet. • Identifier les thèmes ainsi que les objectifs pour chacun des groupes de travail. 	<p>Les travaux du CCUSVS ont été lancés en mars 2017.</p> <p>En date du 16 juillet 2018, il y a eu 14 rencontres du CCUSVS. À noter qu'il n'y a aucuns travaux durant la période estivale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la <i>Journée de réflexion – prévenir et contrer les violences à caractère sexuel sur les campus universitaires et dans les collèges du Québec</i> du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur portant sur les violences sexuelles (13 mars 2017 – à l'UQO) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du plan de match en vue de la rentrée universitaire d'automne 2018 • Poursuite des avis sur les activités et initiatives potentielles pour la rentrée d'hiver 2019 • Mandat d'action portant sur des thèmes spécifiques découlant des obligations de la nouvelle loi <ul style="list-style-type: none"> o Activités sociales et d'accueil des étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres mesures ciblées en réponse à la politique institutionnelle à venir qui est aussi en réponse aux obligations de la nouvelle loi (ex. article 10 : <i>L'établissement d'enseignement s'assure que sa politique est facilement accessible et portée à la connaissance de chaque étudiant au moment de son</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir, réagir et valider les recommandations proposées par les groupes de travail. • Assurer de faire des liens entre les travaux des différents groupes de travail et participer à la mise en relation de ces groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre de réflexion pour l'ensemble des équipes : énoncé d'engagement, valeurs, grandes orientations aux fins du traitement des thèmes et définition d'agression sexuelle • Cadre de travail : grands thèmes, objectifs communs, objectifs transversaux et objectifs spécifiques et gabarit-rapport d'étape pour les groupes de travail • Cinq groupes de travail établis pour traiter des grands thèmes identifiés et lancement des travaux dès septembre 2017 • Présentation des données issues du rapport global ESSIMU et celui spécifique à l'UQO • Présentation par un membre du groupe de travail du BCI portant sur le rapport <i>Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire</i> • Présentation par le secrétaire général portant sur les projets de <i>Règlement relatif à la civilité</i> et le <i>Règlement concernant la création d'un Bureau d'intervention en matière d'inconduite</i> • Présentation de la <i>Stratégie d'intervention pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur</i> du MEES • Présentation par un expert sur les programmes de prévention en matière de violence à caractère sexuel • Avis sur les activités et initiatives potentielles pour 2017-2018 et 2018-2019 • Avis sur le site Web du Projet USVS et création de l'adresse électronique : projetusvs@uqo.ca • Grand message de conscientisation : <i>À l'UQO, c'est tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel</i> (diffusé sur différentes plateformes, à différents moments stratégiques de l'année universitaire : plans de cours, agendas étudiants, dépliants, capsules, bannières des tableaux d'affichage, ateliers de formation, communications ciblées sur Intranet, Facebook, etc.) • Fiche d'information à l'intention du personnel enseignant : <i>Comment présenter dans ma classe l'énoncé de tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel ?</i> • En janvier 2018, présentation de la nouvelle <i>Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur</i> et des obligations en découlant • Dès janvier 2018, mandat d'action portant sur des thèmes spécifiques découlant des obligations de la nouvelle loi <ul style="list-style-type: none"> ○ Formations obligatoires ○ Code de conduite (relation pédagogique ou d'autorité) ○ Processus : signalement, plainte et témoignage • Registre des services offerts par des organismes externes traitant des violences à caractère sexuel (accompagnement, intervention, formation, etc.) • Participation au premier <i>Symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur</i> (30 et 31 mai 2018, à l'UQAM) • Participation à la pré-consultation portant sur la politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel et touchant les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mesures de prévention et de sensibilisation ○ Activités de formation annuelles obligatoires ○ Mesures de sécurité ○ Règles qui encadrent les activités sociales ou d'accueil ○ Modalités pour formuler une plainte (dans le cas d'une victime) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Services d'accompagnement des personnes à l'interne et à l'externe ○ Sécurité des personnes • Nouveau visage du site Web de l'UQO portant sur la campagne <i>Sans oui, c'est non!</i> • Boîte à outils Web pour les étudiants et les employés • Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication • Exposition de livres portant sur les violences à caractère sexuel et la diversité • Fiche d'information : <i>Comment accueillir un dévoilement ?</i> • Fiche d'information : <i>Comment discuter en classe des violences à caractère sexuel et du consentement ?</i> • Fiche d'information : <i>Quelles sont mes responsabilités dans le cadre d'une relation pédagogique ?</i> • Cartes postales de sensibilisation portant sur des thèmes précis • Mosaïque dédiée au grand message du projet avec la collaboration d'étudiants et de membres du personnel (projet EMI) • Mode de vigie : brigades lors d'événements organisés à l'intention des étudiants • Comportements éthiques acceptables et non acceptables • Capsules Web en matière de violence à caractère sexuel • Tous autres outils de communication et de promotion en vue de sensibiliser aux violences à caractère sexuel 	<p><i>admission et au début de chaque session)</i></p>
---	--	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> o Modalités pour effectuer un signalement (dans le cas d'une victime) o Modalités pour fournir des renseignements (dans le cas d'un témoin) o Code de conduite • Avis sur la stratégie et du plan de communication pour occuper davantage l'espace médiatique • Présentation du mandat du Comité permanent pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel et complémentarité des travaux avec ceux des équipes en place pour le Projet USVS. 		
GROUPES DE TRAVAIL				
OBJECTIFS		PRODUITS ET LIVRABLES RÉALISÉS À CE JOUR (non exhaustifs... un aperçu)	PRODUITS ET LIVRABLES À VENIR À COURT TERME	PRODUITS ET LIVRABLES À RÉALISER DANS UN AVENIR RAPPROCHÉ
Objectifs communs à tous les groupes de travail	Objectifs communs à l'ensemble des groupes de travail <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l'état des lieux (ce qui se fait/existe à l'UQO et ailleurs). 2. Effectuer des analyses comparatives avec ce qui se fait dans d'autres établissements pour en dégager les meilleures pratiques et en identifier les conditions de succès. 3. Proposer des actions et solutions concrètes (Quoi-Pourquoi-Comment-À qui-Par qui) 4. Proposer des mesures de mise en œuvre de ces actions et solutions. 5. Formuler des recommandations au Comité consultatif. Objectifs transversaux pour tous les groupes de travail : <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenir compte des réalités vécues au sein des établissements de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme). 2. Tenir compte des réalités vécues par l'ensemble de la communauté universitaire dans sa diversité (cycles d'études, catégories d'emploi, diversité de genre, orientation sexuelle, 	<p>Les travaux des GTs ont été lancés en septembre 2017.</p> <p>De manière générale, les groupes de travail se rencontrent sur une base mensuelle, sans compter que certains assistent aux rencontres du CCUSVS. À noter qu'il n'y a aucuns travaux durant la période estivale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • État des lieux réalisé en vue de connaître ce qui se fait et existe à l'UQO et ailleurs • Participation à la pré-consultation portant sur la politique pour prévenir et combattre les violences sexuelles et touchant les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> o Mesures de prévention et de sensibilisation o Activités de formation annuelles obligatoires o Mesures de sécurité o Règles qui encadrent les activités sociales ou d'accueil o Modalités pour formuler une plainte (dans le cas d'une victime) o Modalités pour effectuer un signalement (dans le cas d'une victime) o Modalités pour fournir des renseignements (dans le cas d'un témoin) o Code de conduite • Rédaction et présentation des rapports d'étape 1 (décembre 2017) et d'étape 2 (juin 2018) • Avis formulé sur le bilan des activités et initiatives 2017-2018 • Avis formulé sur les ateliers de formation offerts en 2017-2018 		

	diversité culturelle et ethnique, besoins spéciaux en raison d'un handicap ou d'un problème de santé, etc.).			
À noter que les objectifs spécifiques à chacun des groupes de travail ci-dessous sont à titre indicatif et peuvent évoluer en fonction du contexte.				
Il importe de mentionner qu'en plus d'atteindre les objectifs spécifiques, par l'entremise de recommandations ou d'avis formulés, les groupes de travail créés aussi des produits.				
Thème 1 : Éducation, sensibilisation et prévention	<p>Objectifs spécifiques au Groupe de travail – thème 1 : <i>Éducation, sensibilisation et prévention</i> Sans être exhaustifs, ce groupe de travail a comme objectifs de</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer des activités et initiatives visant à favoriser et à instaurer le développement d'une culture de respect. 2. Proposer des activités et des initiatives visant à faire de la sensibilisation et de la prévention. 3. Proposer des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention et impliquer les différentes parties prenantes de la communauté universitaire dans la création de ces programmes. 4. Proposer un mécanisme visant à informer la communauté universitaire de la politique et des services disponibles pour les victimes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis sur les activités et initiatives visant à <ul style="list-style-type: none"> ○ favoriser et à instaurer le développement d'une culture du respect ○ faire de la sensibilisation et de la prévention ○ proposer des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention <p>La professeure experte des questions des violences à caractère sexuel participe aux travaux du groupe de travail de l'UQ portant sur les activités de formation pour les étudiants et les associations étudiantes en vue de développer des outils communs (volet : formation à distance)</p> <p>La professeure experte des questions des violences à caractère sexuel a formulé son avis quant à une proposition d'une initiative commune pour l'ensemble des constituantes de l'UQ en ce qui a trait aux activités de prévention pour les étudiants et les associations étudiantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la participation aux travaux du groupe de travail de l'UQ portant sur les activités de formation pour les étudiants et les associations étudiantes en vue de développer des outils communs (volet : formation à distance) • Poursuite des avis sur les activités et initiatives visant à <ul style="list-style-type: none"> ○ favoriser et à instaurer le développement d'une culture du respect ○ faire de la sensibilisation et de la prévention ○ proposer des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention • Plan de formation annuel comprenant des ateliers obligatoires et non obligatoires (en réponse aux obligations de la nouvelle loi) • Étude de faisabilité quant à l'implantation du programme EAAA de résistance aux agressions sexuelles pour les femmes étudiantes • Étude quant à l'adaptation du programme des témoins actifs de l'Université d'Ottawa pour l'UQO • Proposition d'une définition commune : éducation – sensibilisation – prévention 	<p>L'ensemble des objectifs spécifiques ont été réalisés ou sont en cours.</p> <p>Ce qui reste à réaliser dans un avenir rapproché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un mécanisme visant à informer la communauté universitaire de la politique et des services disponibles pour les victimes.
Thème 2 : Accompagnement et intervention	<p>Objectifs spécifiques au Groupe de travail – thème 2 : <i>Accompagnement et intervention</i> Sans être exhaustifs, ce groupe de travail a comme objectifs de/d'</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Répertorier les mécanismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des ressources disponibles sur et hors campus • Échanges sur les modalités pour effectuer un signalement dans le cas d'une victime • Avis sur les deux ateliers de formation offerts portant sur la façon d'accueillir un dévoilement • Avis formulé lors de la pré-consultation sur les mécanismes de soutien aux victimes, et ce, à toutes les étapes du processus afin que les personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Guide d'accompagnement pour accueillir un dévoilement • Schéma visuel pour présenter la cartographie des ressources internes et externes, incluant un processus pour la victime et le témoin, et identification des acteurs-clés que ce soit avant le dépôt 	<p>Quelques-uns des objectifs spécifiques ont été réalisés, en tout ou en partie, ou sont en cours.</p>

	<p>d'accompagnement et d'intervention actuels et les bonifier au besoin en se basant sur les meilleures pratiques (types d'accompagnement possibles ; types et niveaux d'intervention possibles).</p> <p>2. Proposer des mécanismes de suivi confidentiels pour documenter le nombre de victimes d'agression sexuelle au sein de la communauté universitaire.</p> <p>3. Identifier les ressources disponibles au sein des organismes de santé et de services sociaux, au sein des organismes communautaires.</p> <p>4. Schématiser les ressources externes et internes disponibles qui identifient les acteurs-clés que ce soit avant le dépôt d'une plainte (informelle) ou lors du dépôt officiel d'une plainte (formelle).</p> <p>5. Proposer des mécanismes de soutien aux victimes, et ce, à toutes les étapes du processus afin que les personnes ressources soient facilement accessibles et bien formées pour recevoir les plaintes.</p> <p>6. Identifier le meilleur service ou unité pour la réception des plaintes et en identifier les processus d'accompagnement d'une personne ayant signalé une situation ou déposé une plainte, et ce, à toutes les étapes du processus (plainte informelle et plainte formelle).</p>	<p>ressources soient facilement accessibles et bien formées pour recevoir les plaintes</p>	<p>d'une plainte (informelle) ou lors du dépôt officiel d'une plainte (formelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la recension des mécanismes d'accompagnement et d'intervention (veille) et proposition en vue de bonifier les mécanismes d'accompagnement et d'intervention en se basant sur les meilleures pratiques • Proposition de mécanismes pour documenter le nombre de victimes d'agression sexuelle au sein de la communauté universitaire • Programme de formation aux accompagnateurs et aux intervenants de l'UQO • Proposition du meilleur service ou unité pour la réception des plaintes • Proposition de processus d'accompagnement d'une personne ayant signalé une situation ou déposé une plainte, et ce, à toutes les étapes du processus (plainte informelle et plainte formelle) • Proposition d'une manière de faire connaître le processus de plainte (informelle et formelle) à la communauté universitaire ainsi que les ressources disponibles 	
--	---	--	--	--

	<p>7. Proposer une manière de faire connaître le processus de plainte (informelle et formelle) à la communauté universitaire ainsi que les ressources disponibles.</p> <p>8. Proposer un programme de formation aux accompagnateurs et aux intervenants de l'UQO.</p>			
<p>Thème 3 : Communauté universitaire dans sa diversité</p>	<p>Objectifs spécifiques au Groupe de travail – thème 3 : <i>Communauté universitaire dans sa diversité</i> Sans être exhaustif, ce groupe de travail a comme objectif de</p> <p>1. Proposer des actions/solutions/mesures spécifiques et adaptées à l'ensemble des personnes suivantes, reconnaissant que ces personnes vivent des situations particulières en matière de violences sexuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudiantes étrangères, étudiants étrangers ; ▪ Membres des Premières Nations, Métis et Inuit ; ▪ Personnes racisées, membres d'une minorité visible, culturelle ou ethnique ; ▪ Personnes à mobilité réduite, personnes en situation de handicap ; ▪ Personnes issues de l'immigration ; ▪ Personnes s'associant ou associées à une minorité de 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Projet Reconnaître la diversité sexuelle et de genre à l'UQO : compréhension et sensibilisation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la phase I du projet sur la diversité : sondage pour établir un portrait de la population LGBTQ2S et création d'un bulletin d'information 	<p>L'ensemble des objectifs spécifiques ont été réalisés ou sont en cours.</p> <p>Ceux qui sont à réaliser dans un avenir rapproché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre la phase II du projet sur la diversité : activités de sensibilisation (focus-groupe, conférences, etc.). • Proposer des actions/solutions/mesures spécifiques et adaptées aux personnes issues de la diversité culturelle, des premières nations, des minorités visibles, en situation de handicap ou ayant des besoins spéciaux.

	<p>genre : personnes trans, non binaires, gays, lesbiennes, bisexuelles, bisexuels, bi-spirituelles, bi-spirituels, pansexuelles, pansexuels, allosexuelles, allosexuels, asexuelles ou asexuels.</p> <p>Ces propositions porteront sur l'éducation, la sensibilisation, la prévention, l'accompagnement, l'intervention, les politiques et règlements (processus de plainte) et la sécurité des personnes. Ces propositions devront aussi tenir compte des réalités vécues au sein des établissements de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme).</p>			
<p>Thème 4 : Politiques et règlements (processus de plainte)</p>	<p>Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 4 : <i>Politiques et règlements (processus de plainte)</i> Sans être exhaustifs, ce groupe de travail a comme objectifs de/d'</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recenser les politiques et autres outils en découlant (chartes de responsabilités, codes de conduite, protocoles d'intervention, arbres de décision, etc.) existants dans d'autres universités et dégager les meilleures pratiques. 2. Proposer des modifications aux politiques et règlements actuels de l'UQO en vue de sensibiliser, de prévenir et d'intervenir en 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis portant sur une première ébauche (jet) de politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel <p>La représentante du secrétariat général participe aux rencontres du Groupe de travail sur les politiques contre les violences à caractère sexuel du BCI – recension des politiques des établissements d'enseignement supérieur au Canada et aux États-Unis en matière de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel</p> <p>La représentante du secrétaire général a participé à la rencontre du MEES (8 juin 2018) visant à recevoir une présentation du futur guide d'accompagnement destiné aux établissements d'enseignement supérieur pour l'élaboration d'une politique contre les violences à caractère sexuel.</p> <p>La représentante du secrétaire général a été informée d'une initiative mise en œuvre par l'Université d'Ottawa en juin dernier. Il s'agit d'un logiciel qui permettrait à l'université de consigner les dévoilements, de manière confidentielle et anonyme (ou jusqu'à ce que la personne l'autorise, même après son dévoilement, dans le cas où elle changerait d'idées). Ce logiciel permettrait de lever des drapeaux rouges lorsqu'il y a des occurrences quant à un lieu à risque, une personne ayant des comportements non tolérés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la réflexion quant aux enjeux suivants : identification des meilleures pratiques et recommandations : relation intime versus relation d'autorité et relation pédagogique ; conflit d'intérêts versus relation intime versus obligation d'informer et les mesures appropriées à prendre en pareille circonstance ; consentement et niveau d'acceptabilité institutionnelle ; démarche informelle versus démarche formelle versus comité d'intervention ; signalement versus plainte ; règles qui encadrent les activités sociales ou d'accueil et ses limites ; mise en place d'outils facilitant pour les universités en collaboration avec le BCI et le MEES • En raison des obligations émanant de la Loi, proposer des modifications aux politiques et aux règlements actuels de l'UQO puisque cela aura un impact sur 	<p>Quelques-uns des objectifs spécifiques ont été réalisés, en tout ou en partie, ou sont en cours.</p> <p>Ceux qui sont à réaliser dans un avenir rapproché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un mécanisme visant à impliquer la communauté universitaire dans le processus de révision. • Proposer des mécanismes pour expliquer, diffuser et rendre accessibles la politique et le code de conduite. • Proposer un mécanisme de révision régulière de la politique et ses outils afin de les améliorer en fonction des apprentissages faits et des besoins émergents.

	<p>matière de violences sexuelles.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Proposer un processus de plainte, informelle et formelle, clair, facile à comprendre, et indiquant qui est responsable dans chacune des étapes du processus : responsable de la surveillance du processus, responsable de l'enquête, personnes qui accompagnent les parties d'intérêts, etc. 4. Proposer des définitions de chacun des concepts : agression sexuelle (bonification de la définition proposée par le Comité consultatif), violences sexuelles et ses formes (harcèlement sexuel, attentions sexuelles non désirées, coercition sexuelle, etc.), consentement, gestes répréhensibles, rôle et responsabilités des différentes parties d'intérêts, ce qu'est une plainte informelle, ce qu'est une plainte formelle, etc. 5. Proposer des mesures d'accommodements pour permettre aux personnes de poursuivre leurs études ou d'effectuer leur travail (plainte informelle et plainte formelle). 6. Proposer un mécanisme qui sanctionne les gestes commis (gradation selon la gravité des gestes posés). 7. Impliquer la communauté universitaire dans le processus de révision (consultation, validation ou autres). 8. Proposer des mécanismes pour expliquer, diffuser et rendre accessibles en tout 	<p>La représentante du secrétaire général a donné son avis sur l'ébauche du <i>Guide abrégé – Comment accueillir un dévoilement ?</i></p>	<p>la/le : politique sur le harcèlement, code de conduite, politique de santé, sécurité et prévention (enjeux liés en ce qui a trait à la démarche pour déposer une plainte, le nombre d'Intervenants, la nécessité d'une concordance entre les différents processus de traitement des plaintes (informelle, formelle, comité d'intervention), la prise en compte de l'expertise requise dans la prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'un processus de plainte, informelle et formelle, clair, facile à comprendre, et qui serait responsable de chacune des étapes du processus • Proposition de définitions de concepts clé • Proposition de mesures d'accommodements • Proposition d'un mécanisme de sanction des gestes commis 	
--	--	---	---	--

	<p>temps (sur le campus ou en dehors du campus) le contenu et les objectifs de ces politiques et du processus de plainte qui en découlera (plainte informelle et plainte formelle).</p> <p>9. Proposer un mécanisme de révision régulière de la politique et de ses outils afin de l'améliorer en fonction des apprentissages faits et des besoins émergents.</p>			
<p>Thème 5 : Sécurité des personnes</p>	<p>Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 5 : <i>Sécurité des personnes</i> Sans être exhaustifs, ce groupe de travail a comme objectifs de/d'</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consulter la communauté universitaire pour déterminer les besoins en matière de sécurité des personnes. 2. Identifier les zones à risques. 3. Se pencher sur les incidents pouvant avoir eu lieu lors d'activités organisées ou endossées par l'UQO, dans ses espaces ou hors campus (compétitions sportives, colloques, activités liées à la mission de l'UQO, etc.). 4. Proposer des mécanismes et des services qui assurent la sécurité des personnes qui étudient et qui travaillent à l'UQO, que ce soit dans le cadre d'activités sur le campus, lors d'activités hors campus ou lors d'activités endossées par l'UQO et tenues par des groupes externes. Ces mécanismes doivent inclure les personnes affiliées à l'UQO (ex. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur ce qui se fait en matière de sécurité à l'UQO et tableau des incidents déclarés au service de sécurité depuis novembre 2014 dans les différents pavillons • Échanges sur l'éclairage des terrains ; les téléphones des couloirs en ligne directe avec l'agent de sécurité ; projet d'étude d'une application mobile en matière de sécurité ; guide de prévention en matière de sécurité lors d'activités à l'intention des organisateurs d'événements ; cours d'autodéfense tels que la technique du Krav Maga ; code d'éthique pour les équipes sportives ; bornes d'urgences à l'extérieur des murs • Avis formulé quant au projet-pilote portant sur l'aménagement physique d'une toilette à multiples cabinets qui serait non genrée et située dans le pavillon Alexandre-Taché • Recommandation quant à la vérification des antécédents judiciaires des employés œuvrant dans les camps de jour (sécurité des enfants) et des entraîneurs des équipes sportives • Recommandation quant à offrir de la formation <i>french.respectgroupinc.om</i> aux entraîneurs des différentes équipes sportives de l'UQO afin de mieux les outiller en vue de reconnaître et prévenir l'intimidation, l'abus, le harcèlement et la discrimination • Recommandation d'installer des téléphones ou bornes d'urgence dans les stationnements reliés directement à l'agent de sécurité • Recommandation de rencontrer la ville de Gatineau afin d'améliorer l'éclairage relative aux rues avoisinantes • Recommandation de faire de la sensibilisation en matière de sécurité auprès de la clientèle de Ripon lors des déplacements (p. ex. se déplacer en groupe, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sondage sur la sécurité des personnes dans les différents pavillons de l'UQO : besoins, sentiment de sécurité, sécurité physique, moyens de communication, intérêts pour des cours d'autodéfense, etc.. • Poursuite de la réflexion sur les initiatives visant à rendre les campus plus sécuritaires et accueillants dans le souci de la reconnaissance et du respect de la diversité des membres de sa communauté universitaire 	<p>L'ensemble des objectifs spécifiques ont été réalisés ou sont en cours.</p> <p>Ceux qui sont à réaliser dans un avenir rapproché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les zones à risques. • Proposer des mécanismes et des services qui assurent la sécurité des personnes affiliées à l'UQO que ce soit par ententes des services ou en raison qu'ils travaillent dans les établissements postsecondaires situées dans les murs de l'UQO, incluant les visiteurs.

	<p>ÉNAP), les personnes qui travaillent pour les entreprises de service de l'UQO et les personnes externes qui utilisent les services de l'UQO. Ces mécanismes doivent renforcer le sentiment de protection et de sécurité des personnes dans les locaux, les résidences, les stationnements, les rues environnantes.</p> <p>5. Proposer des initiatives pour rendre les campus plus sécuritaires et accueillants dans le souci de la reconnaissance et du respect de la diversité des membres de sa communauté universitaire.</p>			
--	--	--	--	--

En date du 15 août 2018

Sources :

- Sommaires de l'Équipe de coordination
- Comptes rendus du CCUSVS
- Rapports d'étape des groupes de travail